

En juin 2016, la D.G.A.C. présente un projet de trajectoire pour les avions qui décollent d'Orly face à l'Est. Ce projet qui n'était rien d'autre qu'un transfert des nuisances a déclenché une mobilisation locale importante puis le «gel» du projet. Les élus locaux, des représentants des habitants et des experts ont recherché une solution au bénéfice de tous, sans transfert de nuisances d'un territoire vers un autre, ont proposé une nouvelle procédure et créé le «Collectif PRISALT» (pour «prise d'altitude»).

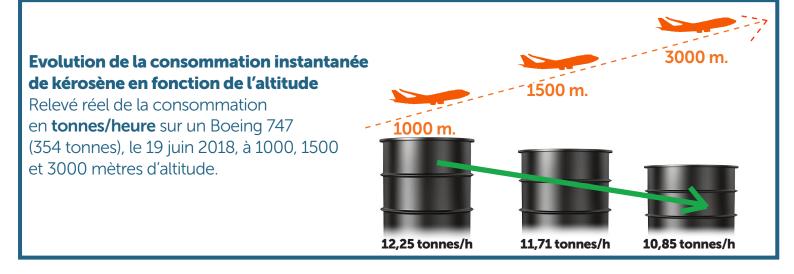
## «PRISALT» pour les décollages

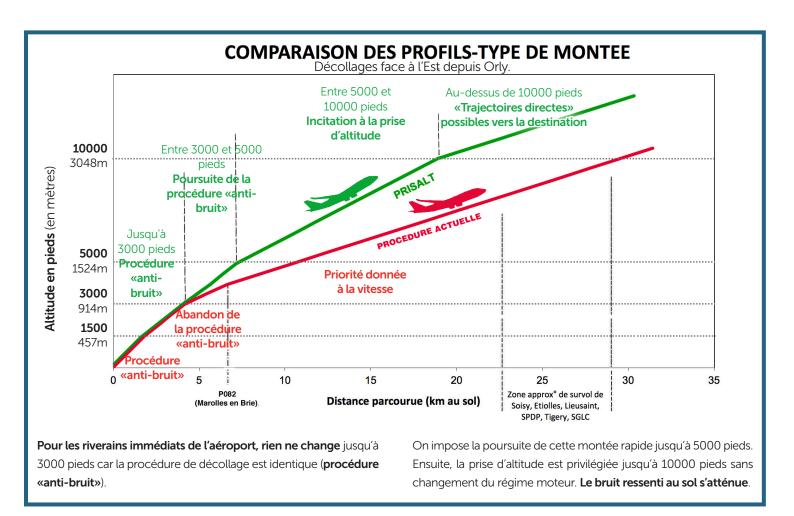
Cette procédure, qui se pratique déjà de façon contraignante sur de nombreux aéroports du monde entier et en France à l'aéroport de Bâle-Mulhouse, consiste à inciter les pilotes à privilégier la prise d'altitude à l'accélération, en conservant les trajectoires officielles actuelles.

Les gains de cette nouvelle procédure, liés à une prise d'altitude sont :

1/ Une baisse des nuisances sonores pour l'ensemble des territoires survolés (y compris les communes du Val de Seine, aujourd'hui particulièrement concernées).
Dans la procédure «PRISALT», lorsque le pilote privilégie la prise d'altitude sur la vitesse, c'est à régime moteur identique. Ainsi, le moteur produit le même bruit à proximité. Avec la prise d'altitude de l'avion, le bruit ressenti au sol est plus faible.

2/ Une baisse de la pollution de l'air consécutive à une baisse de la consommation de carburant. Pour prendre de l'altitude, l'avion ne change pas de régime moteur. Plus l'avion prend de l'altitude et moins les réacteurs consomment de carburant. Ce phénomène s'explique par la raréfaction de l'oxygène (nécessaire à la combustion) avec l'altitude. Les documentations des constructeurs d'avions l'attestent, tout comme les relevés réels de consommation.





## «PRISALT» pour les atterrissages

La trajectoire des avions qui viennent se poser à Orly doit obligatoirement passer en dessous de la trajectoire des avions qui partent d'Orly.

En favorisant l'élévation des trajectoires de départ, la procédure **«PRISALT»** va permettre **aux avions à l'arrivée de rester «plus longtemps, plus haut»** et de pouvoir ainsi pratiquer une **«descente continue» avec moteur réduit,** en cohérence avec **les prescriptions du Grenelle de l'Environnement.** 

## Les experts porteurs de «PRISALT»



Jean Serrat
Ancien commandant
de bord (ex-pilote de
Corsair), aujourd'hui à
la retraite, J. Serrat est,
entre autre, consultant
pour BFMTv et RMC



Jack Krine
Ancien pilote de chasse
dans l'Armée de l'Air,
ancien pilote de la
«Patrouille de France»,
puis commandant de
bord et instructeur sur
Airbus A320.



Jean-Pierre Vuillin
Ancien contrôleur aérien
et formateur, . Ancien
commandant de bord
et instructeur pilote, et
Président de l''Association
de Protection Contre les
Nuisances Aériennes.

Liste des élus qui ont signés les courriers adressés au Président de la République et qui soutiennent le projet «PRISALT»: Les Maires de Abbéville-la-Rivière, Angerville, Auvers-Saint-Georges, Baulne, Boigneville, Bois-Herpin, Bondoufle, Boussy-Saint-Antoine, Boutervilliers, Brières-les-Scellés, Brouy, Cerny, Cesson, Champmotteux, Combs-la-Ville, Corbeil-Essonnes, Courcouronnes, Courdimanche-sur-Essonne, Draveil, Estouches, Étampes, Etiolles, Etréchy, Evry, Fontaine-la-Rivière, Gironville-sur-Essonne, Grigny, Huison-Longueville, La Ferté-Alais, La Forêt Sainte-Croix, Le Coudray-Montceaux, Lieusaint, Lisses, Maisse, Marolles-en-Beauce, Mennecy, Méréville, Mespuits, Milly-la-Forêt, Moigny-sur-Ecole, Monnerville, Morigny-Champigny, Moissy-Cramayel, Morsang-sur-Seine, Nandy, Ormoy-la-Rivière, Plessis Saint-Benoît, Prunay-sur-Essonne, Puiselet-le-Marais, Réau, Ris-Orangis, Roinville-sous-Dourdan, Saclas, Saint-Cyr-la-Rivière, Saint-Germain-lès-Corbeil, Saint-Hilaire, Saint-Pierre-du-Perray, Saintry-sur-Seine, Savigny-le-Temple, Soisy-sur-Ecole, Soisy-sur-Seine, Tigery, Valpuiseaux, Varennes-Jarcy, Vert-Saint-Denis, Videlles, Villabé, Villeconin - Les Députés Marie Guévenoux, Franck Marlin - Le Sénateur Vincent Delahaye - Les Conseillers régionaux et départementaux Gérard Hebert, Patrick Imbert, Caroline Paratre, Stéphane Raffalli, Georges Tron...

Comité «PRISALT»: comite.prisalt@gmail.com